



**CANDIDATER avant le 17 août 2018 à la formation sur:**  
**formation-continue.ehesp.fr**  
**formation-de-formateurs-prevention-des-conduites-addictives-**  
**en-milieu-professionnel/#inscription**

**Dossier de candidature :**

Envoyer un curriculum vitae (CV) et une lettre de motivation indiquant vos expériences et vos projets de déploiement de formation à la prévention des conduites addictives.

Une sélection sera effectuée par des experts formateurs, sur la base des pré-requis mentionnés précédemment

Si votre dossier est sélectionné, vous recevrez une confirmation par mail, puis une convocation pour officialiser votre participation.

Pour toute information sur le suivi de votre inscription, contactez :

École des Hautes Études en Santé Publique - Service Formation continue  
fc-intra@ehesp.fr

15 avenue du Professeur Léon Bernard  
CS 74312  
35043 RENNES Cedex

Les personnes en situation de handicap souhaitant bénéficier d'un accueil spécifique peuvent s'adresser au 02 99 02 27 49 ou par courriel à : Xavier.Martiniault@ehesp.fr

**L'École des hautes études en santé publique (EHESP)**  
**est l'école de référence des cadres de la santé**  
**et du secteur social en France.**

Avec 90 professeurs et chercheurs permanents, 1 400 conférenciers par an, l'école offre une large gamme de formations proposées en partenariat avec les plus grandes universités nationales et internationales. Elle attire chaque année 1 300 élèves en formation

Retrouvez toute l'offre de formation EHESP sur [ehesp.fr](http://ehesp.fr)



FORMATION CONTINUE  
**2018**  
**FORMATION**  
**COURTE**

SANTÉ ENVIRONNEMENT TRAVAIL

# FORMATION DE FORMATEURS

## Prévention des conduites addictives en milieu professionnel

3 jours  
+ 1 jour

Paris

2 au 4 octobre 2018  
+ 1 journée en 2019

maquette : wr2studio



# FORMATION DE FORMATEURS

## Prévention des conduites addictives en milieu professionnel

**La** MILDECA, la DGT et l'EHESP s'associent pour développer la 7ème édition de cette formation. L'objectif est de former des formateurs régionaux qui accompagneront les médecins du travail et de prévention dans leur rôle de conseil en prévention des conduites addictives. La démarche contribue ainsi à soutenir la mise en place de politiques et d'actions concertées de prévention des conduites addictives au travail.

### Vous êtes concerné

Vous êtes médecin du travail, médecin de prévention ou infirmier en santé au travail

### Pré-requis

Vous avez des connaissances de base en addictologie

Vous avez une première expérience de formateur

Vous vous engagez à former d'autres médecins et/ou infirmiers à la prévention des conduites addictives

### Organisation du programme

**Durée** : 3 jours + 1 jour

**Dates** : du 2 au 4 octobre 2018 et J4 à définir

**Horaires** : J1 : 9h30 - 17h45  
J2 et J3 : 9h - 17h30  
J4 : 9h30 - 17h30

**Lieu** : Paris

### Tarif

Une participation financière est demandée aux stagiaires :

700 € pour les 4 jours de formation

Le reste de la formation est pris en charge par la DGT et la MILDECA

Déjeuners libres

### Objectifs de la formation

#### Séquence de 3 jours

- Identifier les leviers d'action à la disposition des médecins et infirmiers pour mener des démarches de prévention des conduites addictives
- Découvrir la méthode de Repérage Précoce et Intervention Brève (RPIB)
- Concevoir un dispositif de formation sur la prévention des conduites addictives en milieu professionnel
- Être en capacité de déployer un projet de formation auprès des médecins du travail et infirmiers de la région concernée

#### Séquence d'1 jour

- Analyser les pratiques à partir des actions menées entre les deux modules

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'initier une démarche de prévention des addictions, en animant une formation de sensibilisation pour un public de médecins et infirmier(e)s du travail. Vous participerez ainsi au réseau de formateurs régionaux.

Pour devenir formateur au RPIB, vous devrez cependant suivre une formation spécifique.

## Programme

### Jour 1

- Présentation des objectifs du dispositif de formation dans le cadre du plan gouvernemental de lutte contre les drogues et les conduites addictives 2013-2017 et du 3ème plan de santé au travail 2016-2020
- Découverte du Repérage précoce et de l'intervention brève (RPIB) : un atout pour la prévention individuelle des conduites addictives par les équipes de Santé au Travail
- Présentation d'une démarche de prévention dans une entreprise : la place du médecin du travail
- Participation à un groupe pluridisciplinaire et rôle de l'infirmier en santé au travail

### Jour 2

- Élaboration et animation d'un dispositif de formation
- Être formateur auprès de médecins et infirmiers du travail dans le champ de la prévention des conduites addictives en milieu professionnel : quelle posture pédagogique adopter ?

### Jour 3

- Élaboration d'un dispositif de formation sur la prévention des conduites addictives en milieu professionnel

Sur la base des acquis des journées précédentes, les stagiaires montent et animent une séquence de formation. Ils travaillent sur l'ingénierie pédagogique, les modalités pédagogiques, les acteurs à associer et les collaborations à mettre en place, l'évaluation des coûts et l'évaluation de la satisfaction des stagiaires et des acquis des participants. Ils présentent leurs travaux en séance plénière.

### Jour 4

- Analyse des pratiques à partir des actions menées par les stagiaires entre les deux modules
- Apports formatifs complémentaires selon les besoins

### Intervenants

Experts dans le domaine de la prévention des conduites addictives au travail

Experts de la formation et de l'ingénierie pédagogique

### Méthodes pédagogiques

Séance plénière

Débats

Mises en situation de formation

Jeux de rôles

[Consultez le programme détaillé](#)



**Les + de la formation**

- Approches théoriques et pratiques

### VOTRE CONTACT EHESP

Direction du développement et de la formation continue  
fc-intra@ehesp.fr